

## Table des matières

1	Actus franciliennes .....	2
2	Paris : porte de Champerret, ça recrute! .....	3
3	Medef : Motte rallie Saubot .....	4
4	Election au Medef : Alexandre Saubot engrange les soutiens .....	5
5	Pour Olivier Klotz, le Medef est «un parti qui doit sortir du social et du paritarisme» .....	6
6	Pierre Gattaz (Medef) : face à Donald Trump, "il faut que l'Europe se ressaisisse" .....	7
7	Le plan choc qui vise 30 milliards d'euros d'économies sur la dépense publique .....	9
8	Le modèle français du logement social en danger.....	11
9	La Société générale solde deux anciens contentieux américains .....	13
10	Françoise Nyssen : « L'audiovisuel public doit anticiper et oser » .....	14
11	Sibyle Veil : «Radio France doit obtenir la meilleure visibilité possible face aux acteurs puissants du numérique» .....	17
12	"Aujourd'hui, l'atome n'est plus la seule option" Sébastien Lecornu .....	18
13	Formation des enseignants : la réforme se dessine .....	22
14	L'Australie veut rassurer les Français sur le libre-échange.....	23
15	Allemagne : Merkel encourageante sur les réformes de l'UE .....	24

**::: ILE-DE-FRANCE**

**LES ECHOS – 05/06/2018**

## 75 PARIS

### RÉUNION GRATUITE SUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Mercredi 13 juin, de 10h à 12h, la Chambre de métiers et de l'artisanat de Paris organise une réunion d'information gratuite sur la création et la reprise d'entreprise. Elle présentera le secteur de l'artisanat, les étapes clés de la création d'entreprise (amorçage, étude de marché, prévisionnel financier, statuts juridiques, formalités) les aides et les financements. L'inscription est requise par mail [se@cma-paris.fr](mailto:se@cma-paris.fr) (avec nom, prénom et l'activité envisagée) ou au 01 53 33 53 18.

## 78 YVELINES

### CHOISEL CHERCHE UN AUBERGISTE

La mairie de Choisel cherche son candidat pour l'exploitation d'une auberge dont l'étude de marché a été réalisée par BGE Yvelines. Le dossier et l'étude d'opportunité sont disponibles en ligne. La clôture des candidatures est fixée au jeudi 13 septembre 2018 à 17h.

Plus d'informations sur : <https://goo.gl/QBP7r1>

## 91 ESSONNE

### RÉUNION SUR LES ASSURANCES PROFESSIONNELLES

Vendredi 18 mai, de 9h à 10h30, dans les locaux de la pépinière

d'entreprises Le Magellan (Évry), le Centre des Jeunes Entrepreneurs de l'Essonne (CJ2E) tient une réunion sur les assurances pour les professionnels. Deux représentants d'assurances expliqueront les principes et astuces pour signer le bon contrat.

Inscription gratuite en ligne sur : <https://goo.gl/qELR8W>

## 92 HAUTS-DE-SEINE

### ATELIER / MAINTENIR L'ACTIVITÉ EN ÉTÉ

Jeudi 14 juin, de 9h à 12h, le Guichet unique Attractive Courbevoie propose de participer à un groupe de travail sur le thème « Faire vivre son business pendant l'été ». La réunion aura lieu à Courbevoie, dans les locaux de la Direction du Développement Economique, Emploi et Innovation. L'inscription est gratuite mais obligatoire dans la limite des places disponibles.

Information et inscription sur : <https://goo.gl/D56qh6>

## 93 SEINE-SAINT-DENIS

### MATINALE SUR LES EMPLOIS FRANCS

Mercredi 13 juin, de 9h à 10h30, Paris Terres d'Envol propose une réunion consacrée aux emplois francs. Elle s'adresse aux chefs d'entreprise et aux acteurs de l'emploi de Seine-Saint-Denis. Il s'agit d'un disposi-

tif expérimental destiné à promouvoir l'embauche des demandeurs d'emploi qui résident en quartier prioritaire de la ville par des aides financières attribuées aux employeurs. Inscription gratuite mais obligatoire auprès de Sophie Meriguet [sophie.meriguet@paristde.fr](mailto:sophie.meriguet@paristde.fr)

## 94 VAL-DE-MARNE

### ATELIER / RÉUSSIR SON BUSINESS PLAN

Mardi 19 juin de 9h30 à 12h, le dispositif Openspot 94 de la CCI (Créteil) propose un atelier sur la réalisation d'un Business Plan. Il expliquera comment bien réaliser un plan d'affaires : stratégie, produit, management, objectif. Inscription gratuite en ligne : <https://goo.gl/QbRKq3>

## 95 VAL-D'OISE

### LE BUS DE L'INITIATIVE DANS 24 COMMUNES

Jusqu'au 29 juin, le Bus de l'Initiative se déplace dans 24 villes de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Des professionnels de la création d'entreprise, de la formation, du financement répondront aux créateurs ou repreneurs d'entreprise. Ce dispositif vise à soutenir et encourager la création d'entreprises et d'emplois dans le Val-d'Oise. Plus d'informations sur : <https://goo.gl/6K4DFv>

## **2 Paris : porte de Champerret, ça recrute!**



Frédérique-Anne Gauthier, directrice déléguée de Job Rencontres, est l'organisatrice du salon 10 000 emplois, porte de Champerret.

**Le salon 10 000 emplois qui se tient ce mardi porte de Champerret, est le dernier rendez-vous généraliste avant les vacances. L'occasion de préparer sa rentrée avec un job.**

Le Job-Salon des 10 000 emplois qui se tient ce mardi à la porte de Champerret (XVII<sup>e</sup>) est une belle promesse. « C'est le nom de notre rendez-vous qui en est sa 19<sup>e</sup> édition à Paris. C'est vrai, cela fait rêver. Nous n'aurons peut-être pas 10 000 emplois à proposer, mais nous donnons aux candidats l'occasion d'une rencontre avec les recruteurs. Or, même au moment d'Internet, il n'y a rien de mieux que le contact direct. C'est irremplaçable », affirme Frédérique-Anne Gauthier, 30 ans d'expérience dans le domaine, directrice déléguée de Job Rencontres qui organise [sept salons annuels à Paris](#), dont le salon du travail, à la Villette, en janvier, avec 30 000 visiteurs attendus.

Ici, ce mardi, c'est un rendez-vous plus modeste avec 3 500 visiteurs potentiels sur la journée avec une quarantaine d'entreprises tous secteurs confondus, dans le commerce (Castorama), le service (le Club Med), la banque et de l'assurance ou de l'immobilier (Engel & Völkers), sans oublier la Marine nationale, l'armée de terre ou la gendarmerie (de très gros recruteurs)... Mais aussi les organismes de formation professionnelle, qui permettent de donner de nouvelles perspectives aux salariés.

L'enjeu est important pour les candidats à l'emploi comme pour les recruteurs. « Les entreprises investissent entre 2000 et 5000€ pour avec un stand. Ils mobilisent des DRH ou des gens de terrain. Elles savent qu'en une journée, elles peuvent récolter 150 à 200 CV, se faire une idée assez précise du profil des gens qu'elles rencontrent après des entretiens de 10 à 15 minutes et faire une présélection efficace. C'est très rentable ».

Ces salons du recrutement ne sont donc pas des gadgets. A Paris, il s'en compte des dizaines, généralistes ou spécialisées, organisés par les arrondissements, ou les spécialistes de l'emploi. Le 12 juin, à la Défense, l'Apec prévoit l'ultime salon avant les vacances pour les jeunes diplômés, cadres débutants ou plus expérimentés. « Ces rendez-vous sont l'occasion, estime Frédérique-Anne Gauthier, de préparer sa rentrée avec un emploi ».

**Major Pascal Dessein : « Nous avons 7 000 postes de gendarmes adjoints à pourvoir »**

« Nous effectuons le recrutement pour Paris et toute l'Ile-de-France », annonce le Major Pascal Dessein, de la caserne de République, qui mobilise ce mardi deux gradés. « Nous avons sur toute la France 7 000 postes de gendarmes adjoints volontaires à pourvoir, des recrutements qui se font sans aucun diplôme pour des jeunes de 17 à 26 ans », précise-t-il... avec un salaire de 1 300 € et logement en caserne. « Au salon, nous ne faisons qu'informer les candidats. Tout se fait sur Internet [legendarmerierecrute.fr](#) » précise-t-il. Sur 5 ans, la gendarmerie va devoir recruter 50 000 personnes...

**Pauline Schmutz, chargée de recrutement et de développement pour Engel & Völkers : « Nous recherchons des personnalités »**

Leader pour l'immobilier de prestige en Allemagne, présent dans 40 pays, Engel & Völkers attaque sa deuxième année en France. « Nous avons notre siège dans un hôtel particulier sur les Champs-Élysées. Nous avons déjà 200 collaborateurs. Nous voulons en recruter 200 autres cette année », annonce Pauline Schmutz, chargée de recrutement et de développement. « Et nous cherchons des belles personnalités, des anciens avocats, directeurs de boîtes qui cherchent une reconversion ». Ici, les plus de 40 ans sont les bienvenus.

Salon 10 000 emplois, ce mardi de 10 heures à 18 heures, espace Champerret (XVII<sup>e</sup>). Entrée gratuite. Informations sur [www.jobrencontres.fr](http://www.jobrencontres.fr)

**Eric Le Mitouard**

**::: MEDEF**

**LES ECHOS – 05/06/2018**

### **3 Medef : Motte rallie Saubot**



**EXCLUSIF - Frédéric Motte, président du Medef des Hauts-de-France et jusqu'ici candidat à la présidence de l'organisation patronale, annonce aux « Echos » son ralliement à Alexandre Saubot. Ce dernier a aussi obtenu le soutien de la distribution et du commerce.**

Après la Fédération des banques, celle des travaux publics (FNTP) et celle de la métallurgie (UIMM), Alexandre Saubot, candidat à la présidence du Medef, a enregistré ce lundi un autre soutien de taille : celui de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). C'est 16 voix de plus au sein de l'Assemblée permanente de l'organisation patronale pour l'ancien président de l'UIMM qui fait la course en tête.

#### **Intégrer les territoires**

Pour couronner le tout, Frédéric Motte, qui était jusque-là candidat à la présidence lui aussi, annonce son ralliement à Alexandre Saubot aux « Echos » ce lundi également. Il n'apporte pas beaucoup de voix dans son sillage (les 2 voix du Medef des Hauts-de-France dont il est le président), mais son ralliement est symbolique car il connaît bien les fédérations territoriales. Il était en effet vice-président du mouvement en charge des territoires sous Pierre Gattaz.

« J'ai vu ce qu'Alexandre Saubot avait fait à l'UIMM pour réformer la gouvernance de la branche et intégrer davantage les territoires. C'est ce qu'il faut faire au Medef », explique Frédéric Motte, qui milite pour que le mouvement patronal prenne davantage en compte l'avis de ses adhérents, partout en France.

Signe que la candidature d'Alexandre Saubot fédère bien au-delà du cercle traditionnel des industriels, il a aussi reçu ce lundi le soutien de l'Association française de la gestion financière (AFG), qui marche ainsi dans le sillage des banques. Le secteur de l'intérim, qui représente tout de même 12 voix, devrait également pencher pour Alexandre Saubot si l'on en croit la position de l'un de ses patrons

emblématiques. Christophe Catoir, président France de The Adecco Group, a en effet annoncé qu'il serait le numéro deux d'Alexandre Saubot en cas de victoire.

### **Entre-soi masculin**

De son côté, Geoffroy Roux de Bézieux a été rejoint ce week-end par Dominique Carlac'h, seule femme à être candidate pour la présidence du Medef. Là encore, son ralliement n'apporte pas énormément de voix, mais c'est un gain substantiel en termes d'image. D'autant que Dominique Carlac'h, de l'avis de toutes les fédérations professionnelles, a mené une bonne campagne en secouant un monde patronal souvent engoncé dans l'entre-soi masculin.

Pour regagner du terrain, Geoffroy Roux de Bézieux a encore plusieurs fédérations à convaincre. Notamment le bâtiment (20 voix), dont l'avis est attendu avec impatience. Ainsi que le Syntec (16 voix) pour le secteur du conseil.

### **Plus que quatre candidats**

Des neuf candidatures validées début mai par le comité statutaire du Medef, il n'en reste désormais que quatre : celles des deux favoris, Alexandre Saubot et Geoffroy Roux de Bézieux, ainsi que celles de deux présidents de Medef régionaux : Patrick Martin pour Auvergne-Rhône-Alpes, et Olivier Klotz pour l'Alsace.

### **Marie Bellan**

## **L'OPINION – 05/06/2018**

### **4 Election au Medef : Alexandre Saubot engrange les soutiens**



#### **A un mois du scrutin final, la course aux votes s'intensifie**

Les différentes fédérations qui composent le Medef sont en train de dévoiler leurs intentions de vote. Pour l'instant Alexandre Saubot fait la course en tête, mais les prochaines semaines pourraient voir les rapports de force se rééquilibrer un peu avec son rival Geoffroy Roux de Bézieux.

Candidat à la succession de [Pierre Gattaz](#), [Alexandre Saubot](#) prendrait-il l'avantage ? En tout cas, l'ancien patron de l'UIMM a mis le turbo ces quinze derniers jours, pour convaincre les fédérations patronales de le soutenir. Et la moisson porte ses fruits ! Ainsi, sans surprise, a-t-il engrangé les voix de son ancienne maison, la métallurgie, le principal adhérent du Medef. Dans le JDD, [Philippe Darmayan](#), le nouveau président de l'UIMM s'est engagé en sa faveur, ce qui lui assure près de 35 voix. D'autres Fédérations ont également fait savoir très publiquement qu'elles étaient derrière Alexandre Saubot : comme la Fédération nationale des Travaux publics, la FNTP (14), mais aussi la Fédération du commerce et de la distribution, qui vient de se déclarer (16). La Fédération des banques a elle aussi choisi de lui apporter ses votes (30).

Une fois n'est pas coutume, la Fédération française des assurances (33 voix) a préféré, elle, faire un choix différent de celle de la banque en s'engageant auprès de l'autre favori de cette élection, [Geoffroy Roux de Bézieux](#). Ce dernier devrait pouvoir compter aussi sur la fédération du Bâtiment qui a prévu de

se dévoiler mi-juin. Et obtenir la voix de la Fédération des services aux particuliers (FESP), qui représente 33 voix. Selon [Viviane Chaine-Ribeiro, la présidente – sur le départ — du Syntec](#), il devrait aussi compter sur la majorité des 16 voix du Syntec, la fédération qui regroupe notamment les professions de l'ingénierie, du numérique, des études et du conseil. Vendredi soir, Geoffroy Roux de Bézieux a annoncé le ralliement de la seule femme qui prétendait au poste, Dominique Carlac'h. Il y a quelques semaines, il avait déjà obtenu celui de Jean-Charles Simon. Mais ces deux candidats ne « ramèneront » pas beaucoup de voix.

La partie s'annonce donc particulièrement serrée. D'autant qu'au sein de ces fédérations, et des mots d'ordre officiels, la dispersion des votes est toujours possible. Pas sûr que les votants suivent comme un seul homme les consignes. Par exemple, pour attirer les services, Alexandre Saubot a promis, s'il l'emporte, de créer un poste de « second » qu'occupera [Christophe Catoir, le président France d'Adecco Group](#).

Par ailleurs, si les fédérations sont de grands électeurs qui pèsent lourd, il ne faut pas oublier non plus les Medefs territoriaux. Dans ce scrutin, ils veulent se faire entendre. Entre les deux favoris, les avis sont partagés, même si Geoffroy Roux de Bézieux a annoncé être soutenu par 25 d'entre eux.

Nouveau retrait. Le prochain temps fort de ce scrutin sera le 11 juin, le vote du Conseil exécutif du Medef. Ce vote n'a aucune valeur pour l'élection finale. En 2013, Geoffroy Roux de Bézieux, déjà candidat, l'avait emporté d'une voix. Mais, c'était Pierre Gattaz qui avait été élu, un mois plus tard à la présidence. Les compétiteurs s'activent toutefois pour engranger des adhésions avant ce 11 juin, avec l'objectif de creuser l'écart. « S'il y a 10 voix qui séparent les deux favoris, ça donnera une tendance que le patronat suivra, pour ne pas apparaître divisé », plaide un ancien haut dirigeant du Medef.

Surtout, les pressions se feront plus fortes sur les troisièmes hommes, pour qu'ils se rangent aux côtés d'un des deux favoris. A ce jour, restent dans la course, Olivier Klotz du Medef Alsace et président délégué du Medef Grand Est, [ainsi que Patrick Martin, président du Medef Rhône-Alpes Auvergne](#). En mesure d'engranger le plus de soutiens, ce dernier est d'autant plus âprement courtoisé que Frédéric Motte, à la tête du Medef Hauts-de-France, a annoncé lundi son retrait de la course et son ralliement à Alexandre Saubot.

[Fanny Guinochet](#)

LE FIGARO – 05/06/2018

## 5 **Pour Olivier Klotz, le Medef est «un parti qui doit sortir du social et du paritarisme»**



[Le président du Medef Alsace brigue lui aussi, dans la plus grande confidentialité, la succession de Pierre Gattaz le 3 juillet. Son projet est le plus disruptif des quatre candidats encore en lice. Son objectif? Imprimer deux ou trois idées fortes avant de se rallier, dans les jours qui viennent, sans doute à Alexandre Saubot.](#)

Olivier Klotz, 56 ans, est sans aucun doute le moins connu des candidats encore en lice à la présidence du Medef. Et aussi, depuis le désistement du très radical Jean-Charles Simon, le plus iconoclaste de l'élection à la succession de Pierre Gattaz. «J'avoue que je me suis retenu de ne pas me marrer pendant son audition», avoue ainsi le représentant d'une puissante fédération qui l'a auditionné il y a quelques semaines. «Je n'ai pas de programme, mais un projet qui tient en quelques priorités simples», résume l'intéressé pour qui «le Medef est aujourd'hui trop parisien et trop éloigné des préoccupations quotidiennes des patrons».

Pourtant, le vice-président de l'EM Strasbourg Business school (dont il est diplômé) qui dirige depuis 1992 Heuft France, filiale d'une entreprise industrielle allemande spécialisée dans les systèmes d'inspection sur les chaînes d'embouteillage de boissons, présente bien et a un CV bien sous tout rapport qui parle pour lui: engagé depuis 1998 dans les organisations patronales de sa région; juge consulaire et président du Medef Alsace depuis six ans; membre du conseil économique, social et environnemental régional (CESER) Grand Est; président de la Chambre syndicale du commerce de gros et international d'Alsace-Lorraine; et depuis 2016, président délégué du Medef Grand Est, nouvelle organisation issue de la fusion des Medef Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.

Dans cette campagne, Olivier Klotz a décliné trois priorités pour un seul but. «Quand on voyage dans le monde, on voit que la France n'a plus le même rang qu'avant, explique-t-il. Tout le monde doit faire sa part dans le redressement du pays». Pour redonner ses lettres de noblesse à l'organisation patronale, il faut donc primo «rendre leur fierté aux patrons», en recentrant le Medef sur sa fonction de représentation économique et politique des entreprises auprès des pouvoirs publics. «Cette question doit devenir essentielle, ce qui conduit à déléguer progressivement vers d'autres structures le questionnement sur les problématiques sociétales, justifie le candidat. Je veux un Medef d'influence. Le Medef reste un parti, un syndicat». Lui président, promis, délocalisera à terme le Medef à Bruxelles et ne gardera qu'un bureau à Paris pour les questions de surtranspositions des règles européennes.

Secundo, Olivier Klotz propose de «signer un pacte de stabilité réglementaire pour le quinquennat avec le gouvernement». Le but? Créer les conditions juridiques pour sécuriser les entreprises en déterminant une lisibilité pluriannuelle des réglementations et des normes, notamment aux plans fiscal et social. «L'objectif est d'en finir avec ces changements incessants des règles, qui ont un impact désastreux sur le développement des entreprises», explique le candidat pour qui les trois événements qui ont le plus marqué le patronat ces 20 dernières années sont «les 35 heures, la pénibilité et le prélèvement à la source, à venir».

Tertio, et c'est sa proposition la plus extrême, Olivier Klotz suggère de «sortir du social et du paritarisme» en organisant «sereinement et sans brutalité un reflux en bon ordre sur les négociations interprofessionnelles et le paritarisme de gestion afin d'entamer des cycles durables, réfléchis et maîtrisés d'inversion de pratiques», précise-t-il. «Le travail des partenaires sociaux ne sera plus de négocier des accords nationaux interprofessionnels -ou alors marginalement- ou de gérer des organismes sociaux en concurrence», ajoute-t-il, insistant sur la nécessité à l'avenir d'«éviter de construire un Code du travail de plus en plus complexe».

Olivier Klotz ne devrait toutefois pas aller jusqu'au bout de l'aventure et pourrait se rallier dans la semaine, à l'instar de Frédéric Motte ce lundi, à Alexandre Saubot. D'ailleurs, quand on lui pose la question, il n'en fait pas beaucoup mystère: «vous n'aurez pas longtemps à attendre», assure-t-il. En toute logique, il ne devrait être plus que trois en lice lundi prochain, pour le vote (à titre indicatif) au sein du conseil exécutif du Medef: Patrick Martin, Geoffroy Roux de Bézieux et Alexandre Saubot...

**Marc Landré**

## **::: ÉCONOMIE**

**FRANCEINFO – 04/06/2018**

### **6 Pierre Gattaz (Medef) : face à Donald Trump, "il faut que l'Europe se**

## ressaisisse"



**Pierre Gattaz, président du Medef, était l'invité de l'interview éco lundi 4 juin sur franceinfo.**

PSA a annoncé lundi 4 juin avoir commencé la suspension de ses activités en Iran, pour se conformer à la législation américaine. Une *"très mauvaise nouvelle"* pour Pierre Gattaz, président du Medef jusqu'au 3 juillet, et invité de franceinfo ce lundi.

Face aux menaces de sanctions économiques américaines, *"il faut que l'Europe se ressaisisse"*, a estimé le patron des patrons. Également interrogé sur les aides publiques aux entreprises, Pierre Gattaz a milité pour une baisse de la fiscalité, et donc des dépenses publiques.

**franceinfo : PSA Peugeot-Citroën annonce commencer à se retirer d'Iran, sous la pression des Etats-Unis. Le groupe a-t-il raison ?**

**Pierre Gattaz :** C'est une très mauvaise nouvelle, mais PSA n'a pas le choix. Vous avez des sanctions. Si vous n'appliquez pas ce que demandent les Américains, vous pouvez être sanctionné lourdement par des pénalités et par une interdiction de vendre sur le marché américain, ou en dollars. Que fait l'Europe ? Qu'est-ce qu'on fait ? La réponse sera forcément politique et sera forcément européenne. Je crois qu'il faut que l'Europe évolue face à des géants, américains, chinois. Vous avez aussi la Russie, l'Inde, et plus tard, l'Afrique. Face à eux, il faut que l'Europe ait une réponse. Sur les sanctions et contre-sanctions, pour le court-terme, je crois que malheureusement on n'a pas le choix. Lorsque les Américains nous imposent des taxes élevées sur l'aluminium et l'acier, la seule solution que nous avons, c'est d'imposer des sanctions en contrepartie. Mais à terme ce n'est pas du tout la solution. Sanction contre sanction, vous montez dans une escalade de violence très mauvaise pour le commerce mondial, la croissance mondiale. Nous sommes dans une période perturbée. Il faut que l'Europe se ressaisisse. Qu'on continue à sauver le multilatéralisme pour éviter ce protectionnisme.

**Le gouvernement veut supprimer certaines aides publiques aux entreprises, jusqu'à 5 milliards. Par où faut-il commencer ?**

Je n'aime pas du tout le terme "aides". Ce sont des dispositifs d'incitation fiscale mise en place parce qu'en France, la fiscalité est trop lourde. Il y a eu des avancées comme la flat tax. Aujourd'hui nous sommes dans une situation française de très lourde fiscalité ; c'est surtout cela le problème. Il faut baisser la fiscalité, et pour cela, baisser le niveau des dépenses publiques. Je n'accepte donc pas cette suppression si on ne fait pas en parallèle une baisse des dépenses publiques et de la fiscalité générale.

**La France octroie 140 milliards d'euros d'aides aux entreprises. Peut-elle se permettre des dispositifs aussi élevés ? Acceptez-vous que les entreprises fassent elles aussi un effort ?**

Cela vient des 57% de dépenses publiques en PIB que nous avons. Nous sommes champions d'Europe de la dépense publique. La moyenne européenne est à 49% du PIB, les Allemands sont à 44%, les Britanniques sont à 42%. On peut regarder évidemment le problème en se demandant quelles aides sont utiles ou pas. Je dis de faire attention aux dégâts collatéraux. Il faut regarder, mais surtout baisser les dépenses publiques pour supprimer à terme ces 140 milliards d'aide. Si nous étions dans un pays normal, nous n'aurions pas besoin de donner ces aides aux entreprises. Nous ne sommes pas dans un pays normal.

**Laurent Berger, numéro 1 de la CFDT évoque le "patronat ringard bloqué au 20e siècle". Que lui répondez-vous ?**

Je ne comprends pas, parce que je lui ai proposé pendant mes cinq ans de mandat, des discussions, des débats, sur les grandes mutations du monde, sur les impacts sur le travail, la formation, l'employabilité, sur la simplification de notre code du Travail. Je regrette qu'il continue de penser que nous sommes contre le dialogue social. Nous ne sommes pas contre le syndicalisme, qui est nécessaire. Mais ces réunions que j'ai proposées, souhaitées, elles ne sont pas venues.

**Dans la campagne interne au Medef, il y a un débat sur le paritarisme [gestion de plusieurs organismes menée par le patronat et les syndicats, comme l'assurance-chômage]. Le Medef doit-il continuer à s'occuper du social ?**

On ne va pas supprimer tout le paritarisme. Le paritarisme doit être trié. Il y a celui de gestion et celui de négociation. Des sujets comme la formation professionnelle sont absolument importants. Sur l'Agirc-Arrco, les retraites complémentaires, nous avons fait de belles négociations. Il y a des choses qui peuvent fonctionner. Après, il faut trier. Surtout dans l'inversion de la hiérarchie des normes sociales : nos entreprises sont de plus en plus amenées à travailler avec leurs salariés dans le dialogue social. Je crois qu'en effet nous avons moins besoin de paritarisme et de grands accords interprofessionnels.

**PODCAST :** [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/l-interview-eco/sanctions-americaines-il-faut-que-l-europe-se-ressaisisse-face-aux-etats-unis-selon-pierre-gattaz-medef\\_2761767.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/l-interview-eco/sanctions-americaines-il-faut-que-l-europe-se-ressaisisse-face-aux-etats-unis-selon-pierre-gattaz-medef_2761767.html)

**LES ECHOS – 05/06/2018**

## **7 Le plan choc qui vise 30 milliards d'euros d'économies sur la dépense publique**



**EXCLUSIF - Selon nos informations, les mesures que doit proposer dans les prochains jours le comité d'experts « Cap 2022 » correspondent à une baisse de la dépense publique d'environ 30 milliards d'euros en montants absolus.**

Fin le printemps à la coloration fortement cheminote, place à un été placé sous le signe de la dépense publique. Le gouvernement s'apprête dans les semaines qui viennent à ouvrir une nouvelle séquence susceptible de provoquer de nombreux remous sociaux. D'ici à la fin du mois, le Premier ministre, Edouard Philippe, doit dévoiler une réforme en profondeur de l'action publique, en se basant notamment sur [le rapport du comité d'experts « Cap 2022 »](#), dont la remise, sans cesse reportée, est en vue - la date du 11 juin est évoquée sans être confirmée à ce stade.

Officiellement, le but est de revoir en profondeur le mode d'intervention de la puissance publique. Mais il s'agit aussi de [trouver enfin des pistes d'économies](#) pour réduire de 4 points de PIB le taux de dépenses publiques, qui culmine aujourd'hui à 54,7 % de la richesse nationale. L'exécutif ne devrait pas être déçu. Selon nos informations, l'ensemble des mesures préconisées par « Cap 2022 » pourrait déboucher sur rien moins qu'une baisse nette d'environ 30 milliards d'euros de la dépense publique d'ici à 2022.

**Baisse nette du montant des dépenses**

Dans la valse des milliards qui rythme la vie des gouvernements en recherche d'économies depuis dix ans, ce montant de 30 milliards désormais évoqué dans les cercles du pouvoir pourra sembler chiche. Après tout, François Hollande n'avait-il pas promis 50 milliards sur trois ans - il en aura fait finalement la moitié selon la Cour des comptes - et Emmanuel Macron 60 milliards sur le quinquennat - [même si l'effort véritable nécessaire se situerait plutôt entre 80 et 100 milliards](#) - pour leurs mandats respectifs ? Mais on compare là des approches très différentes.

Les objectifs que se donnent les gouvernements correspondent à des économies par rapport à l'augmentation tendancielle des dépenses publiques. Une moindre hausse en somme. Rien de tel avec « Cap 2022 » : les 30 milliards résultent d'une baisse nette du montant total de la dépense publique (environ 1.200 milliards) en hausse constante depuis quarante ans. L'effort est d'autant plus important que ce comité a exclu de ses travaux tout ce qui a trait au [système de retraites](#) ou à [l'assurance-chômage](#) (soit près du tiers de la dépense). En outre, cet effort tient compte d'un surcroît d'investissements publics dans certaines politiques jugées prioritaires.

Du côté de l'exécutif, on refuse de laisser le débat sur la réforme de l'Etat s'engager sur ce terrain comptable. « *Nous ne confirmons pas ce chiffre, qui n'a d'ailleurs pas d'intérêt en soi à ce stade. Ce qui compte, c'est la transformation des politiques publiques, les économies viendront naturellement ensuite* », indique-t-on à Matignon.

### **Un groupe de travail à l'Assemblée nationale**

La majorité est d'ailleurs en train de s'organiser pour porter ce message. Un groupe de travail « Action publique 2022 » vient d'être constitué à l'Assemblée nationale, sous la présidence de Gilles Le Gendre. « *Le groupe parlementaire LREM apporte une importance décisive à ce chantier. Nous souhaitons qu'il soit abordé par le bon bout, et précisément pas par le prisme budgétaire* », assure le député de Paris. « *L'objectif est avant tout que chaque euro dépensé soit plus efficace qu'avant* », renchérit Amélie de Montchalin, coordinatrice du groupe LREM en Commission des finances et membre du groupe de travail.

Le comité Cap 2022 a justement promis de revoir de fond en comble les modalités d'intervention de la puissance publique. Certains chantiers issus de cette réflexion ont déjà été lancés, comme l'augmentation de la part de contractuels dans la fonction publique ou [la réforme de l'audiovisuel public](#). Sur les aides sociales, sujet polémique du moment, le comité s'est particulièrement intéressé à [la rationalisation et la simplification des dispositifs de prestations](#), notamment en faisant en sorte que les revenus de référence pour le calcul des prestations soient ceux de l'année en cours. Les mesures devraient également concerner le domaine de la santé et de l'éducation.

**Le FMI distribue des bons points à Macron // <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/0301760955416-le-fmi-distribue-des-bons-points-a-macron-2181125.php>**

**Renaud Honoré**

**::: ENTREPRISES**

**LE MONDE – 05/06/2018**

## 8 Le modèle français du logement social en danger



**Les ponctions financières imposées au monde HLM, qui le fragilisent, ne seront qu'à moitié compensées.**

L'avalanche de ponctions financières du gouvernement dans les finances du monde HLM est à son comble. A l'horizon 2020, 2 milliards d'euros seront prélevés chaque année : 1,5 milliard d'euros proviendront de la baisse imposée des loyers pour réduire d'autant le budget des aides personnalisées au logement (APL), 305 millions iront obligatoirement alimenter différents fonds d'aide à la pierre. A quoi s'ajouteront 180 millions de manque à gagner dû au gel des loyers. Tout cela n'est qu'à moitié compensé par les facilités bancaires que la Caisse des dépôts consentira, à la demande de l'Etat, sous forme d'allongement de crédits et de prêts exceptionnels.

Le compte n'y est pas : c'est ce qu'ont découvert, avec stupeur, les dirigeants des Entreprises sociales de l'habitat (ESH) réunis, le 18 mai, lors d'une journée professionnelle de leur fédération, dans une étude d'EY (ex-Ernst & Young), dont *Le Monde* s'est procuré des éléments. EY établit que, si rien n'est entrepris, 43 ESH seront en déficit dès 2020 et qu'aucune d'entre elles ne conservera la moindre capacité d'investissement d'ici à 2024.

Les 230 ESH détiennent, aujourd'hui, 2,3 millions de logements, soit plus de la moitié du parc, et elles forment l'une des deux grandes familles de HLM, sa branche privée, avec, pour actionnaires principaux, les Caisses d'épargne et Action logement (ex-1 % logement). L'autre famille est la Fédération des offices publics présidés par les élus locaux. Ces deux branches sont réunies au sein de l'Union sociale pour l'habitat (USH).

### « Coécrites par Bercy »

La branche privée des ESH a très vite cédé – dès la fin 2017 – à la pression du gouvernement, capitulé sur les montants exigés et signé, le 13 décembre 2017, sans les offices publics, un protocole d'accord avec le ministre, ce qui a divisé et affaibli comme jamais le mouvement HLM.

Pourquoi le gouvernement est-il en train de mettre à genoux le secteur HLM ? « *C'est une recommandation récurrente de l'Europe faite à la France de baisser son budget logement (42 milliards d'euros dont 18 milliards pour les APL). Mais ces recommandations sont, en réalité, coécrites par Bercy, le ministère français des finances* », affirme Laurent Ghekière, représentant de l'USH auprès de l'Union européenne.

Que faire pour éviter la faillite ? L'ESH envisage d'abord de baisser les frais de gestion de 15 % en trois ans : « *C'est un objectif réaliste, assure Valérie Fournier, sa présidente, en se regroupant, en mutualisant les achats et certaines fonctions des ressources humaines et du juridique.* » Ensuite, pour continuer à produire au rythme de 58 000 logements par an, les ESH proposent de doubler les fonds propres de 12 % à 25 % du coût d'un logement, afin d'équilibrer les opérations. Cela suppose, enfin, de trouver d'autres sources de financement, notamment en vendant des logements « *à tout prix* », insiste

l'étude d'EY – entre 20 000 et 40 000 appartements par an pour l'ensemble du secteur –, et en attirant des capitaux privés, qu'il faudra bien rémunérer au moins 3 % l'an.

### **Lever certains freins**

Le ministre de la cohésion des territoires, Jacques Mézard, et son secrétaire d'Etat, Julien Denormandie, veulent que le secteur s'autofinance. Pour eux, la vente de logements doit quintupler par rapport aux 8 000 cessions actuelles. Dimanche 3 juin, les députés ont adopté un article du volet logement du projet de loi Elan visant à faciliter la vente des logements sociaux pour que le nombre de cessions passe à 40 000 par an. Le texte a été adopté après de longs débats, par 62 voix contre 17 et malgré l'opposition de députés LR, LFI, socialistes et communistes.

Atteindre un tel niveau de ventes suppose de lever certains freins, de se passer de l'accord des maires, et surtout de pouvoir vendre vite et en bloc à des sociétés de portage privées qui se chargeront, elles, de la vente à la découpe à des investisseurs ou des particuliers. C'est le sens d'un amendement à la loi Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi Elan), qu'a porté le député (LR) Thibault Bazin à la demande de cette même fédération des ESH. Devant le tollé qu'il a soulevé, l'amendement a été retiré : « *Nous sommes peut-être allés un peu vite en besogne* », a admis M<sup>me</sup> Fournier qui revendique, cependant, la nécessité de « *faire tourner le parc, en vendant les logements les plus chers, ceux dits en prêt locatif social qui, après quinze ans, peuvent sortir du statut social et se voir appliquer un loyer libre. Nous ne devons plus raisonner opération par opération, pour assurer l'équilibre financier, et devons intégrer dans nos calculs le prix de revente éventuelle* ».

### **Le contre-exemple des Pays-Bas**

Cette évolution, les bailleurs sociaux des Pays-Bas l'ont vécue avec quelques années d'avance, pour les mêmes raisons, sous la pression de l'Europe. Et le bilan ne fait pas envie ! Dès 2009, à la demande de la très libérale commissaire à la concurrence Neelie Kroes, le gouvernement néerlandais accédait aux demandes de Bruxelles qui jugeait déloyale la concurrence du parc social (entre 32 % et 35 % des logements) vis-à-vis du parc privé, exigeait d'en réserver l'accès aux ménages percevant moins de 30 000 euros par an (38 000 euros aujourd'hui) et de vendre des appartements. Une taxe était, comme aujourd'hui en France, imposée, à partir de 2014, au secteur HLM néerlandais pour le contraindre à augmenter ses loyers, jusqu'à 5 % l'an, et à vendre. Elle est, en 2018, de 1,6 milliard d'euros.

Résultat : la production de logements sociaux a plongé, de 40 400 unités en 2013 à 17 100 en 2015, et « *la mixité sociale est, aux Pays-Bas, en recul : les locataires outrepassant les plafonds de ressources ne sont plus que 15 % au lieu de 30 %, et on a concentré les familles vulnérables dans les mêmes endroits, engendrant des quartiers désormais difficiles à gérer* », note Sébastien Garnier, du bureau d'études spécialisé AxHA. Les locataires se sont considérablement paupérisés, sous l'effet conjugué de la crise et de leur recrutement désormais ciblé vers les ménages les plus modestes.

Les bailleurs sociaux ont également dû réduire leur personnel et faire des économies de gestion, mais au détriment des services de proximité aux locataires, comme le gardiennage : ces dépenses sont désormais plafonnées à 100 euros par logement et par an. Quant à attirer les investisseurs privés, « *ça n'a pas marché*, résume M. Garnier. *On a surtout vendu aux occupants, entre 13 000 et 20 000 logements par an, soit moins de 1 % du parc. Cela pose parfois des problèmes pour rénover l'immeuble, le bailleur social n'y ayant plus la majorité pour en décider* ». « *A l'exception de l'Autriche et de la France, partout en Europe, le secteur du logement social a régressé*, observe Laurent Ghekière. *On a perdu 30 milliards d'euros d'investissements en dix ans et, partout, le nombre de sans-abri progresse.* »

### **4,5 millions de logements sociaux en France**

Le parc social comprend 4,5 millions de logements, soit 17 % du parc total des résidences principales. Il dégage un peu plus de 20 milliards d'euros de loyers par an (20,9 milliards d'euros en 2016). 2,2 millions de locataires, soit la moitié, bénéficient de l'Aide personnalisée au logement.

Ce parc est détenu à 51 % par les 230 Entreprises sociales de l'habitat (ESH), à statut privé, et à 49 % par les 264 Offices publics de l'habitat (OPH), à statut public et présidés par des élus locaux. Le secteur HLM investissait, chaque année jusqu'en 2016, entre 17 et 18 milliards d'euros dans la construction et la rénovation. Il créait 100 000 nouveaux logements sociaux par an (58 % par les ESH et 42 % par les OPH), dont 80 000 neufs et 20 000 achetés.

Par [Isabelle Rey-Lefebvre](#)

LE FIGARO – 05/06/2018

## 9 La Société générale solde deux anciens contentieux américains



**La banque a accepté de payer 1,3 milliard de dollars aux autorités américaines et à la justice française.**

La Société générale vient de retirer un très gros caillou de sa chaussure. Après plusieurs années de procédures, elle a enfin réglé lundi avec les autorités américaines et françaises deux litiges qui l'empoisonnaient. L'un concerne des soupçons de manipulation du taux interbancaire Libor et l'autre de corruption avec le fonds souverain libyen. L'addition totale s'élève à 1,3 milliard de dollars (soit environ 1,11 milliard d'euros). Mais ce montant n'aura «pas d'impact sur les résultats», a indiqué la banque. «Il est entièrement couvert par la provision inscrite dans les comptes.»

Dans le cadre du dossier du Libor, la Société générale a accepté de verser 750 millions de dollars (641 millions d'euros) au ministère de la Justice américain (275 millions de dollars) et au régulateur des marchés de matières premières et de produits dérivés, le CFTC (475 millions de dollars). En mars, les négociations avec ces autorités avaient coûté son poste à Didier Valet, qui chapeautait les activités de marché. Il était le bras droit de Frédéric Oudéa, directeur général de la Société générale, et son dauphin potentiel. Son départ précipité a récemment contraint la banque à réorganiser sa direction.

Le deuxième contentieux concernant des accusations de corruption en Libye après la plainte du fonds souverain Libyan Investment Authority (LIA) **coûtera à la Société générale 500 millions d'euros**. Il y a un an, le groupe bancaire avait déjà versé 963 millions d'euros au LIA pour éviter un procès civil à Londres.

### **Échapper au procès**

Mais il restait à régler le volet pénal de l'affaire, d'abord aux États-Unis puis en France où le parquet s'est greffé au dossier à la fin de 2016. Lundi, la banque s'est donc engagée à payer 250 millions pour échapper à un procès en France. Pour cela, elle a eu recours à la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP). Grâce à cette nouvelle procédure, une entreprise peut négocier une amende sans aller en procès ni passer par une procédure de «plaider coupable».

C'est la deuxième CJIP conclue par le parquet national financier (PNF) après celle de l'automne dernier avec HSBC. «Il s'agit de la première CJIP signée en accord avec le Department of Justice» américain, a souligné Éliane Houlette, la procureure du parquet national financier (PNF). La Société générale a aussi scellé un accord du même montant (environ 250 millions d'euros) avec la justice américaine. Et elle

plaidera coupable mardi devant un tribunal new-yorkais, a annoncé le ministère américain de la Justice (DoJ).

Ces nouvelles ont quelque peu soulagé les investisseurs lundi et [le cours de Bourse de la banque](#), à la traîne depuis janvier (- 12,1 %) a repris un peu de hauteur. Cependant, la Société générale n'en a pas fini avec la justice des États-Unis. Elle est dans la ligne de mire du Trésor américain pour un troisième dossier, concernant cette fois des soupçons de violation d'embargo. Elle a rappelé lundi que sa provision pour litiges s'élèvera à environ 1,2 milliard d'euros.

### **L'italienne Unicredit convoiterait la banque française**

Est-ce le retour des grandes manœuvres dans le secteur bancaire européen? [La banque italienne UniCredit étudierait en coulisse la possibilité de fusionner avec la Société générale](#), selon le Financial Times. Un tel mariage créerait la troisième banque européenne en termes de capitalisation boursière derrière Santander et BNP Paribas. La Société générale a nié lundi toute discussion interne concernant un tel projet. UniCredit, dirigée par le Français Jean-Pierre Mustier, a aussi démenti: elle ne «commente jamais les rumeurs et les spéculations» et écarte une opération avant la fin de son plan à horizon 2019. «Ce type d'annonces n'est pas nouveau: les deux groupes discutent depuis le début 2010», pointent les analystes de Jefferies.

**Danièle Guinot**

## **LE MONDE – 05/06/2018**

### **10 Françoise Nyssen : « L'audiovisuel public doit anticiper et oser »**



### **La ministre de la culture demande l'augmentation des programmes régionaux de France 3 et la suppression de France 4 de la télévision hertzienne.**

Après un rendez-vous à Matignon, Françoise Nyssen, la ministre de la culture, a présenté ce lundi 4 juin les orientations de la réforme de l'audiovisuel public, en présence des dirigeants de France Télévisions, Radio France, France Médias Monde, l'Institut national de l'audiovisuel, TV5 Monde et Arte. La ministre demande l'augmentation « significative » des programmes régionaux de France 3 et la suppression de la chaîne pour enfants France 4 de la télévision hertzienne. L'audiovisuel public devra investir dans le numérique 150 millions d'euros de plus par an, à l'horizon 2022, et « *sanctuariser* » ses investissements dans les séries, les documentaires... Le modèle social de France Télévisions devra être « *réformé* ».

### **Quelle est la philosophie de cette réforme ?**

Reconquérir la jeunesse, retrouver les territoires. Nous portons l'ambition d'un média global à vocation universelle, capable de résister à une concurrence nouvelle et de répondre aux attentes nouvelles du public. Un média audacieux ; un média engagé dans la vie citoyenne ; un média engagé pour la création ; un média engagé vers la rupture technologique.

Nous nous sommes enfin émancipés des schémas ringards qui ont présidé aux précédentes tentatives de réforme et qui sacrifiaient, systématiquement, le public au profit d'atermoiements sur les questions de gouvernance, de personnes ou de fourchettes budgétaires. Le premier acte de notre scénario de l'anticipation se concentre sur les contenus.

### **Faut-il davantage régionaliser France 3 ?**

Oui. Nous avons demandé à France Télévisions d'augmenter significativement le temps des programmes régionaux [*actuellement de deux heures par jour*]. Une coopération ambitieuse entre France 3 et France Bleu doit déboucher sur ce média quotidien régional qui sera la voix des territoires. Une proximité que les médias privés délaissent alors que les Français la réclament.

Ce média quotidien régional est largement inspiré des Outre-Mer La Première : un média qui se décline à la télé, à la radio et sur les réseaux sociaux. Dès l'automne, France Bleu et France 3 lanceront des expérimentations dans deux régions. L'info autrement sera ainsi portée par le service audiovisuel public. Deux villes françaises se réveilleront bientôt avec une matinale commune de France Bleu et France 3. Cette expérimentation doit nous permettre de préciser les contours de la coopération.

### **Faut-il mettre Franceinfo sur le canal 14, aujourd'hui occupé par France 4, pour concurrencer BFM-TV ?**

Je rappelle que l'attribution des fréquences n'est pas une prérogative du gouvernement, mais du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Sur le fond, la concurrence ne vaut que pour une offre équivalente. Or l'info de Franceinfo est radicalement distinctive. C'est un média global (télé, radio, numérique) qui a su prendre une place particulière dans l'offre numérique d'information. C'est une expérience très porteuse de coopération entre France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et l'INA. Néanmoins, sa place sur la TNT (canal 27) est un réel handicap.

### **Comment toucher les jeunes, comme l'a demandé Emmanuel Macron ?**

Notre audiovisuel public n'investit que 3 % de son budget dans le numérique [*soit environ 100 millions d'euros par an pour France Télévisions*]. Nous sommes en train de passer à côté des jeunes. Notre média universel doit s'adresser aussi bien aux fidèles qu'aux « digital natives », nés avec le numérique. Une génération qui proclame le « où je veux, quand je veux ».

Le « où je veux » suppose une mutation technologique et un investissement sérieux dans le numérique. Les sociétés vont à la fois décupler et regrouper leurs efforts dans le numérique pour y investir, à horizon 2022, 150 millions d'euros supplémentaires par an. Les six sociétés développeront en commun toutes les nouvelles offres en ligne. Et début 2019, elles présenteront un nouveau média générationnel en commun, à destination des 15-30 ans.

Les « digital natives », c'est aussi la génération du « quand je veux ». Les grilles fixes de programmes sont, dans ce cas, hors sujet. L'offre linéaire sera recentrée au service d'une identité plus marquée. Il est demandé à France Télévisions de libérer, au moins, le canal hertzien actuellement occupé par France 4. Cette concentration nous permettra d'investir dans l'offre à la demande qui correspond à un usage en pleine expansion, notamment chez les jeunes auxquels pense le président de la République.

### **Vous supprimez un canal pour faire des économies ?**

L'enjeu, c'est de préparer l'avenir et de s'adapter aux nouveaux usages en opérant la bascule vers les priorités numériques et jeunesse. L'enjeu, c'est de pouvoir investir dans les contenus plus que dans la diffusion et d'utiliser les canaux adaptés pour toucher tous les publics.

### **Faut-il supprimer France Ô, chaîne des Outre-mer en métropole ?**

Les Outre-Mer La Première, très populaires, sont également disponibles dans l'Hexagone. La question de l'avenir de France Ô est un des chantiers confiés à la future mission de concertation.

## **Faut-il réformer le modèle social de France Télévisions pour davantage de polyvalence des métiers ?**

Nous prônons une transformation, pour anticiper et oser, cela va avec. Pour les jeunes la polyvalence est une évidence. Dans ce domaine, la formation est une chance : nous avons d'ailleurs demandé aux sociétés de regrouper leurs offres dans un campus de formation commun.

## **Souhaitez-vous créer un poste de président exécutif unique pour l'audiovisuel public, avec des services transversaux pour les ressources humaines, la stratégie ou les antennes ?**

Les contours de cette gouvernance seront précisés d'ici à la fin de l'année pour être intégrés dans la loi qui modifiera la loi audiovisuelle de 1986, au premier semestre 2019. Nous allons en profiter pour transposer la directive européenne SMA, sur les services de médias audiovisuels. Le Parlement aura à en débattre.

Je défends, pour ma part, l'agilité au sein des sociétés, mais aussi une forte coordination pour s'assurer de la bonne conduite des chantiers communs et de l'émergence du média global que nous sommes en train de façonner.

## **On a évoqué des demandes d'économies jusqu'à 800 millions d'euros d'ici à 2022, mais il semble que l'option retenue soit autour de 200 millions d'euros, qu'en est-il ?**

L'Etat actionnaire est fondé à demander aux sociétés de l'efficacité et des économies. Mais je vous l'ai dit, la transformation radicale que nous lançons s'est émancipée des réflexes archaïques.

## **Vous ne demandez pas d'économies ?**

Je n'ai jamais dit ça. Je dis simplement que ce n'est pas ce qui a d'abord guidé nos décisions.

Je tiens à souligner par ailleurs que nous sanctuarisons le budget de la création, c'est-à-dire les séries, les films, les documentaires, l'animation... Pour l'audiovisuel public, ce sont 560 millions d'euros par an, dont 420 pour France Télévisions. Il n'y aura pas de transformation sans création. Et une création audacieuse et qui prend des risques.

## **S'il y avait des économies à réaliser, on imposerait de ne pas toucher à la création ?**

Oui. C'est mon combat depuis le début des discussions autour de cette transformation. Et d'autant plus aujourd'hui, du fait des inquiétudes suscitées pour le financement de la création par la perte, par Canal+, des droits de la Ligue 1 de football.

## **Quelles sont les prochaines étapes ?**

J'ai monté une « task force » qui va organiser, jusqu'à mi-juillet, la concertation autour de notre scénario d'anticipation avec les acteurs de la profession. Cette mission sera confiée à Isabelle Giordano, qui dirige UniFrance, Frédéric Lenica, ancien directeur général du CSA, Claire Leproust-Maroko, fondatrice de l'agence Fablabchannel, Catherine Smadja, qui a travaillé dix ans à la BBC, et Marc Tessier, ancien président de France Télévisions. Nous avons défini les grandes orientations, leur rôle sera de les préciser. Les sociétés vont consulter leurs équipes. Puis nous lancerons, avec les sociétés, une grande mobilisation publique.

## **Après les paroles très fortes de M. Macron, la réforme n'apparaît-elle pas trop timide ?**

Vous méconnaissez les sociétés audiovisuelles et ce que notre scénario d'anticipation implique comme bouleversement des habitudes. Nous en sommes au prologue d'une révolution profonde que nous pensons sur le long terme. Nous nous projetons à dix ou quinze ans.

## **Beaucoup d'instances ont travaillé sur cette réforme, n'avez-vous pas été court-circuitée ?**

Ce sont les résultats des travaux du comité stratégique, mis en place par le ministère de la culture avec les sociétés concernées, que j'ai présentés ce matin. Je travaille étroitement avec le premier ministre, et nous avons en tête les engagements de campagne du président de la République. Qu'il y ait parallèlement, et pour nous éclairer, des espaces de discussions parlementaires, du travail d'experts, c'est nécessaire.

Propos recueillis par [François Bougon](#) et [Alexandre Piquard](#)

## **LE FIGARO – 05/06/2018**

### **11 Sibyle Veil : «Radio France doit obtenir la meilleure visibilité possible face aux acteurs puissants du numérique»**



**INTERVIEW - La présidente de Radio France se confie sur la transition numérique amorcée par la radio publique.**

**LE FIGARO. - Quelle est la philosophie de la réforme présentée par la ministre de la Culture?**

**Sibyle VEIL.** - Françoise Nyssen a donné l'impulsion d'[une réforme ambitieuse](#) qui porte sur le fond des missions de l'audiovisuel public, et non sur les structures. Cette réforme vise à transformer en profondeur les offres de programmes des différents acteurs du service public. L'objectif est de toucher toutes les générations d'auditeurs et de téléspectateurs en adaptant nos contenus à leurs usages.

**Quelle est la méthode de travail?**

La ministre a demandé que chaque entité de l'audiovisuel public accélère sa transformation numérique interne pour s'adapter aux nouvelles écritures qui combinent le son, le texte et la vidéo. Ensuite, nous devons réfléchir ensemble à la meilleure manière d'exposer ces nouveaux contenus sur le numérique. L'objectif est de rassembler nos forces pour obtenir la meilleure visibilité possible face aux acteurs puissants du numérique.

**Où en est-on dans la transformation numérique de Radio France?**

Ces dernières années, nous avons engagé la transformation de nos offres. Dans un premier temps, nous avons travaillé à repositionner chaque chaîne afin d'obtenir une plus grande complémentarité entre elles. Ensuite, nous avons développé notre présence sur le numérique et notre empreinte sur les réseaux sociaux en diffusant nos contenus via nos sites, nos applis et nos podcasts. Grâce à cette politique, nous avons touché une nouvelle audience plus jeune qui a découvert les humoristes de France Inter ou les émissions de France Culture. Résultat, nous avons réussi à ramener de nouveaux auditeurs sur nos antennes. Contrairement à l'évolution globale du média radio, les audiences de France Culture et de France Inter ont non seulement augmenté mais rajeuni. Les antennes de Radio France ont gagné 800.000 auditeurs de moins de 35 ans en quatre ans.

**Concrètement sur quels projets communs allez-vous travailler?**

Dès la semaine prochaine, nous allons lancer une nouvelle offre de décryptage de l'information et d'éducation aux médias sur la plateforme de France Info. Avant l'été, nous créerons un nouveau média social de la culture avec France Télévisions, Arte, l'INA, France Médias Monde et TV5 Monde. Notre apport consistera à diffuser sur les réseaux sociaux, sous un label commun, de courtes vidéos produites par France Culture, France Inter et France Musique. Ces trois stations ont une grande force de prescription. L'année prochaine, nous allons contribuer à enrichir la future plateforme éducative pilotée par France Télévisions en apportant des contenus adaptés comme «Les P'tits Bateaux» sur France Inter. Enfin, le Mouv' qui a clairement su séduire un public jeune sur les antennes et les réseaux sociaux coproduira des contenus interactifs avec France Télévisions.

### **Le grand chantier est le rapprochement entre France Bleu et France 3. Comment procéder?**

Nous devons nous appuyer sur les 44 locales de France Bleu et les 13 antennes régionales de France 3 pour développer une offre de proximité puissante en radio, en télévision et sur le numérique. Dès cet automne nous allons expérimenter deux matinales communes sur le modèle de ce que nous avons déjà fait avec France Info et nous couvrirons ensemble certains grands événements locaux. Chaque antenne produira ses contenus. L'objectif est que tous les Français puissent y avoir d'autant mieux accès qu'ils seront disponibles en audio, vidéo et numérique. À ce jour, nous n'avons pas discuté d'une marque commune. Quant à d'éventuels rapprochements de bureaux dans certaines stations locales et compte tenu des coûts importants d'un déménagement, les situations seront évaluées au cas par cas.

### **Quel est le montant des investissements de Radio France dans le numérique?**

Radio France a la chance de produire tous ses contenus en interne. Cela nous permet de fabriquer des podcasts à partir d'émissions existantes ou des podcasts natifs à des coûts très raisonnables. Mais pour aller plus loin, nous devons investir davantage, notre objectif est de tripler nos investissements en quatre ans. Nous devons développer des solutions techniques innovantes pour améliorer l'accès à nos offres via le référencement sur les nouveaux supports, dans les voitures connectées ou sur les assistants personnels vocaux. Et plus particulièrement, accélérer notre stratégie d'analyse des données, enjeu clé pour la création de la radio personnalisée de demain.

### **Comment voyez-vous l'audiovisuel public dans cinq ans?**

Aujourd'hui 88 % de nos contenus sont encore écoutés sur les ondes hertziennes. Nous devons faire attention à ne pas perdre ces Français qui écoutent la radio en linéaire. En même temps, nous devons accompagner l'explosion de la consommation de ces programmes en numérique. L'un ne va pas remplacer l'autre mais les deux modes de consommation vont s'additionner et même profiter les uns aux autres.

**Enguérand Renault**

**LA TRIBUNE – 05/06/2018**

## **12 "Aujourd'hui, l'atome n'est plus la seule option" Sébastien Lecornu**



Le groupe de travail sur l'énergie solaire mis en place par Sébastien Lecornu (photo), secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot, explore de nouvelles pistes pour dégager du foncier.

**Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, détaille pour La Tribune sa vision de l'articulation entre les évolutions respectives du nucléaire et des énergies renouvelables. Selon lui, fermer les centrales nucléaires de façon brutale et unilatérale coûte cher alors qu'il faut développer en parallèle les ENR. Sur le solaire, plusieurs pistes nouvelles sont à l'étude, des toits de la grande distribution aux friches militaires, et un appel d'offre "ENR et patrimoine" va être lancé.**

**LA TRIBUNE - La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour les périodes 2019-2023 et 2024-2028 est actuellement en cours de discussion. Dans quel contexte se déroule ce débat ?**

**SÉBASTIEN LECORNU** - L'objectif est d'aboutir à une PPE fiable et sincère. Élaborer une PPE qui ne serait pas tenable, notamment sur le plan industriel, conduirait à tuer la transition énergétique dans l'oeuf. On ne va pas reculer en permanence la date d'atterrissage à 50% de nucléaire dans la production d'électricité : à cet égard, la clé c'est l'accélération du développement des énergies vertes.

Après, il y a plusieurs intangibles qui déterminent en partie cette PPE.

D'abord, la sécurité d'approvisionnement qui est assurée par des énergies pilotables (gaz, nucléaire) y compris pour faire face aux pics de consommation et en complément d'énergies intermittentes telles que les énergies renouvelables. Le stockage est en devenir, mais on recherche encore un modèle économique. On devrait tout de même voir apparaître dans ce quinquennat des applications de stockage significatives grâce au plan hydrogène de Nicolas Hulot et aux travaux sur les batteries.

Deuxièmement, notre objectif pour le climat et donc la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre est une priorité. Les centrales à fioul auront donc disparu d'ici la fin du quinquennat, tout comme les centrales à charbon situées en métropole. Compte tenu de l'Accord de Paris et de l'action d'Emmanuel Macron, qui est à la pointe du combat pour le faire vivre à l'international, personne ne comprendrait que l'on fasse des choix contraires à cet impératif climatique.

Troisièmement, sur le plan des coûts de l'électricité, que ce soit pour le contribuable ou pour le consommateur, le nucléaire a été la meilleure réponse apportée par EDF au pouvoir gaullo-communiste d'après-guerre pour avoir une électricité peu chère. Aujourd'hui, l'atome n'est plus la seule option. Et ce n'est pas faire injure à cette industrie que de le dire. D'ailleurs, notre horizon en la matière est raisonnable : nous visons 50% de nucléaire dans le mix électrique français, pas zéro !

Enfin, dernier point, l'impact économique et social, aussi bien sur les territoires que sur les entreprises, notamment Orano et EDF. Nous aurons une solution d'accompagnement pour les territoires quelles que soient les décisions qui seront prises.

**Comment s'articulent les évolutions des énergies renouvelables et du nucléaire et comment se présente la fermeture de Fessenheim - dossier dont vous avez la charge - dans le contexte des derniers défauts constatés sur l'EPR de Flamanville?**

Quand on prend en compte l'ensemble des paramètres cités, il est évident que l'objectif de 50% de nucléaire d'ici 2025 n'était pas réaliste. Il faut déjà évaluer ce qu'on est capables de faire en matière d'énergies renouvelables pour savoir comment réduire la trajectoire du nucléaire. Ce qui compte, c'est le « comment », plus que le « combien ». Mais à l'inverse, du rythme de fermeture du nucléaire dépend aussi le développement des énergies renouvelables. En effet, fermer les centrales de façon brutale et unilatérale coûte cher. Or, on a besoin d'argent pour soutenir les énergies vertes. À titre d'exemple, le soutien public au solaire revient à 3 milliards d'euros par an, c'est-à-dire la moitié du soutien public à l'électricité d'origine renouvelable. Ce coût provient essentiellement désormais du soutien aux premiers investissements historiques, les nouvelles installations étant beaucoup moins coûteuses.

Pour passer de 75 à 50% d'électricité nucléaire, il faut nécessairement fermer certains réacteurs. Toute la question est de savoir à quel rythme, sur quelle pente, et donc à quelle date. A l'issue du débat public en cours sur la PPE, entre cet été et septembre, nous allons déterminer un nombre de réacteurs, une pente de décroissance du nucléaire et une date à laquelle nous atteindrons 50%. Mais probablement pas la liste des réacteurs, car il n'est pas pertinent de fragiliser les territoires avec des annonces politiques. Le choix des réacteurs fermés dépendra de plusieurs critères, dont le coût des travaux de grand carénage demandés par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) pour chaque réacteur.

Concernant Fessenheim, la fermeture est actée, irréversible et c'est désormais à EDF de préciser le calendrier et de communiquer en toute transparence. Le moment venu, c'est l'ASN qui décidera de l'ouverture de Flamanville. Le plafond d'électricité nucléaire prévu par la loi s'appliquera.

Le projet de territoire auquel nous travaillons pour Fessenheim et sa région se poursuit, sans aucun changement. Le temps de l'après-centrale a commencé en janvier dernier quand le Premier ministre m'a dépêché sur place pour élaborer avec les élus locaux un projet de développement économique durable du territoire. Notre gouvernement s'y investit de manière inédite.

### **Sur quelles énergies renouvelables misez-vous en particulier ?**

La situation est très contrastée selon les énergies. L'éolien terrestre souffre d'un problème d'acceptabilité locale. Il faut élaborer une stratégie territoriale, en évitant le phénomène de mitage. Nous souhaitons libérer ce secteur, mais pas n'importe comment. Notre ministère est aussi celui de la protection des paysages, en liaison avec les architectes des bâtiments de France. L'avis des préfets reste déterminant dans la décision d'implantation d'un projet. Les différentes mesures adoptées à l'issue du groupe de travail éolien doivent permettre d'abaisser de 8 ou 9 ans à 4 ou 5 ans le délai nécessaire pour faire sortir un projet de terre.

Quant à l'éolien en mer, c'est le coût du lancement de cette filière qui est en question. Elle ne peut se construire à contre-courant des intérêts des contribuables et des consommateurs. Ce secteur a souffert d'une réglementation totalement inadaptée, mais la loi ESSOC (pour un État au service d'une société de confiance) doit y remédier. Contrairement à ce qui était imposé jusqu'à présent, les nouveaux projets éoliens (terrestres et maritimes, Ndlr) pourront recourir aux technologies les plus récentes au moment de la construction.

Par ailleurs, on parle beaucoup d'électricité, mais la PPE, c'est aussi le gaz, qui sera indispensable aussi bien à la mobilité qu'au chauffage. Surtout, il présente le grand avantage de pouvoir se verdir, par méthanisation industrielle, agricole ou à partir de déchets ménagers, ce qui participe de l'économie circulaire et bénéficie aux collectivités locales. C'est un moyen moderne, et compétitif à terme, de diversifier les revenus des agriculteurs et de créer de la richesse dans les territoires. Nous avons annoncé en mars plusieurs mesures attendues par les agriculteurs à la demande du Président de la République : élévation du niveau des seuils d'autorisation ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), mise en place d'un guichet unique, aide à l'investissement initial, révision à la hausse des tarifs de rachat... Le traitement de choc élaboré à l'issue du groupe de travail méthanisation semble efficace puisque la filière commence à se structurer. Il existe aujourd'hui 500 méthaniseurs en France, je pense qu'on peut en attendre au moins deux fois plus en construction d'ici un an.

### **Le groupe de travail sur le solaire que vous avez mis en place en avril doit rendre ses recommandations prochainement. Sur quoi portent-elles ?**

C'est sur le photovoltaïque que les marges de manœuvre sont les plus importantes. Grâce à des efforts de massification bien calibrés, il est possible d'atteindre bientôt un modèle économique sans subvention. Dans les derniers appels d'offres, le tarif demandé atteint 55 euros le mégawattheure pour les grandes centrales au sol. A ce niveau, on tutoie le prix de marché de l'électricité. Un doublement des appels d'offres à 1 gigawatt (GW) a été annoncé lors du *One Planet Summit* de décembre 2017, et les raccordements devraient également quasiment doubler en 2018 (de 875 MW en 2017, ils devraient s'établir entre 1200 à 1.500 MW en 2018).

Le groupe de travail actuellement en place recherche des solutions pour dégager le foncier nécessaire à cette massification. Pour y parvenir, il faut cesser d'être généralistes et spécialiser les acteurs par type de solaire. Par exemple, les magasins de la grande distribution, qui disposent de surfaces importantes et dont les horaires de consommation (pour le froid et la climatisation, ndlr) coïncident avec la production solaire, sont de parfaits candidats à l'autoconsommation. D'ailleurs, les résultats des derniers appels d'offres, dont 70% ont été remportés par la grande distribution, prouvent que le solaire est devenu rentable pour ce segment de marché.

Nous allons encore libérer son développement, par exemple en assouplissant les règles d'implantation au sein des zones d'activité commerciales, sans exclure à terme des mesures normatives imposant l'équipement en panneaux solaires sur certains bâtiments.

Autre segment encore vierge que nous souhaitons explorer : le patrimoine. Nous travaillons avec Stéphane Bern, qui pilote la Mission patrimoine, afin de lancer d'ici à la fin de l'année le premier appel d'offres « énergies renouvelables et patrimoine ». Petite hydroélectricité pour les cours d'eau, tuiles solaires pour les dépendances, méthanisation à partir des exploitations agricoles ou des haras souvent présents sur les domaines... Le développement des énergies propres constitue pour les propriétaires une piste supplémentaire pour diversifier leurs sources de revenus. Pour la première fois, nous travaillons avec les associations patrimoniales qui étaient jusqu'ici plutôt en froid avec les acteurs des énergies renouvelables. Cette collaboration doit permettre de limiter les contentieux.

Enfin nous allons réaliser un énorme travail sur les friches, aussi bien industrielles que militaires, car nous ne voulons pas déroger à notre principe, qui est de ne pas être en conflit d'usage avec les terres agricoles.

Nous allons systématiser ce qui a déjà été fait autour de certaines bases aériennes (comme à Toul, en Meurthe-et-Moselle, Ndlr). Pour des raisons de sécurité, les bases aériennes sont en effet entourées de grandes surfaces de foncier inerte. Ce programme gouvernemental porte autant sur des projets décentralisés que sur de grandes centrales.

### **Vous avez annoncé les premiers contrats de transition énergétique (CTE), quels seront les prochains ?**

Ces contrats n'ont pas seulement un enjeu de transition sociale et de réparation de territoires dévitalisés. Ils doivent aussi permettre d'innover. Bien sûr, ils concernent des territoires tels que ceux où se situent les quatre centrales à charbon métropolitaines qui ont vocation à fermer d'ici à la fin du quinquennat : Cordemais (Loire-Atlantique) et Le Havre (Seine-Maritime) pour les centrales opérées par EDF, Saint-Avoid (Moselle) et Gardanne (Bouches-du-Rhône) pour celles du groupe allemand Uniper.

A Aramon (Gard), où EDF a fermé sa centrale au fioul, le CTE concerne un projet de « cleantech valley » qui associe tous les partenaires locaux dans le développement des filières éco-industrielles (énergies et transports propres, chimie verte, économie circulaire, recyclage, etc.).

A Arras, qui se positionne comme territoire-pilote en matière de transition énergétique dans le cadre de la dynamique régionale « rev3 » (troisième révolution industrielle, Ndlr), l'expérimentation porte sur la méthanisation et les bus verts ; autre territoire choisi, la Corrèze, qui mène de front des projets porteurs en matière d'énergies renouvelables et de circuits courts. Dans le nord de la Côte d'Or, un territoire mi-industriel, mi-agricole, cela porte sur les usages agricoles, la mise en œuvre de circuits courts dans les cantines...

Nous sommes encore dans un mode laboratoire. Les territoires identifiés bénéficient d'un accompagnement financier, mais aussi de normes simplifiées et de procédures accélérées.

Pour le moment les contrats de transition énergétique sont financés par des crédits de droit commun, ainsi que, et c'est la nouveauté, par des fonds privés comme c'est le cas avec EDF à Aramon.

**Propos recueillis par Dominique Pialot**

L'OPINION – 05/06/2018

### **13 Formation des enseignants : la réforme se dessine**



**Dans une réponse à un référé de la Cour des comptes publié ce lundi, le gouvernement dévoile les axes de la réforme à venir. Le concours pour devenir enseignant pourrait intervenir plus tôt qu'aujourd'hui, dès la fin de la licence.**

Voilà qui préfigure la réforme de la formation des enseignants que prépare le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer. Dans [un référé](#), publié ce lundi, sur les 32 Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), [créées en 2013](#), la Cour des comptes évoque des difficultés d'installation qui « *doivent encore être surmontées* ».

Concernant leur pilotage, le ministère de l'Education - qui recrute les enseignants que forment les ESPE - « *n'a pas été suffisamment directif envers les universités* », selon la Cour. Celle-ci recommande de « *rationaliser* » la carte des formations, évoquant « *des sites où les effectifs de certains parcours sont inférieurs à 10 étudiants* » et un coût de ces écoles qui s'élève à 1,1 milliard d'euros.

#### **« Mutualiser des formations »**

Jean-Michel Blanquer et son homologue Frédérique Vidal (Enseignement supérieur) travaillent à cette « *rationalisation* » et veulent « *mutualiser des formations au niveau inter-académique* », lit-on dans leur réponse à la Cour.

Les magistrats visent aussi les parcours de formation. « *L'allongement de la durée des études pour se présenter au concours de recrutement, puis la création du master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) et la rénovation des concours n'ont pas [...] garanti une élévation du niveau de compétences disciplinaires ni une professionnalisation nettement accrue* », déplorent-ils.

La crise d'attractivité du métier d'enseignant aboutit, selon eux, à des « *insuffisances* » de niveau chez certains candidats. Un propos qui résonne avec celui de Jean-Michel Blanquer : « *La mastérisation n'a pas eu tous les effets escomptés* », « *des ajustements des formations sont inévitables* », il faut davantage de « *prérecrutements* » d'enseignants pour mieux les former, explique-t-il dans un livre qui vient de paraître (\*).

#### **Déplacer ou supprimer le concours**

Sur le concours d'enseignant, aujourd'hui placé en fin de première année de master, la Cour recommande des épreuves d'admissibilité en fin de licence et des épreuves d'admission, fondées « *sur des enseignements de professionnalisation* », en cours de première année de master (M1). Une option que Jean-Michel Blanquer avait jugée « *intéressante* » en janvier.

« *Un consensus se dégage progressivement en faveur d'une épreuve d'admissibilité en fin de licence et d'une épreuve d'admission située en M1 ou en M2* », indique le gouvernement dans sa réponse à la

Cour. L'entourage de la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, indiquait cet hiver qu'il fallait « *s'interroger sur l'existence d'un concours* ». Une option que n'évoquent pas les magistrats.

(\*) « *Construisons ensemble l'Ecole de la confiance* », Editions Odile Jacob.

**Marie-Christine Corbier**

## **::: INTERNATIONAL**

**LE FIGARO – 05/06/2018**

### **14 L'Australie veut rassurer les Français sur le libre-échange**



**Dans le contexte de regain de protectionnisme, le ministre australien du Commerce défend le projet d'accord douanier avec l'Union européenne.**

En ces temps agités de guerre commerciale déclarée entre les États-Unis et l'Europe, et encore larvée entre les États-Unis et la Chine, Steven Ciobo a choisi son camp. Celui du libre-échange, qu'il défend haut et clair. Ce quadragénaire affable est le ministre du Commerce de l'Australie. «Pour notre île, le libre-échange, c'est plus de commerce, plus d'investissement, plus d'emplois», plaidait-il la semaine dernière à Paris, où il assistait à la réunion ministérielle des 37 pays de l'OCDE. [Une conférence inaugurée par Emmanuel Macron](#), venu défendre le multilatéralisme.

L'Australie vient de démarrer, le mois dernier, des négociations pour établir une zone de libre-échange avec l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande. Le ministre australien est conscient de la levée de boucliers en Europe qu'ont déclenché tour à tour le projet de traité transatlantique (Tafta, alias TTIP), gelé par Donald Trump ; le Ceta avec le Canada, pas encore ratifié ; ou les discussions avec le Mercosur, en cours. «L'idée selon laquelle l'Australie inonderait l'Europe de ses produits agricoles est ridicule», martèle Steven Ciobo. Son explication: son pays, de 25 millions d'habitants, est capable d'en nourrir 75 millions. Mais la demande en Asie est telle qu'«on n'arrivera même pas à la satisfaire».

Steven Ciobo, au rebours de la vision trumpienne des relations commerciales, assure chercher «des accords gagnant-gagnant». Il vante la position géographique de l'Australie comme avant-poste privilégié [pour conquérir les marchés asiatiques](#). Le futur pacte avec l'Union européenne doit permettre, selon le ministre australien, d'attirer les investisseurs du Vieux Continent. Il cite en exemple le contrat signé en 2016 avec le français DCNS (devenu Naval Group) d'un montant d'environ 35 milliards d'euros (50 milliards de dollars australiens) pour l'achat d'une douzaine de sous-marins. «Un tel contrat, ce sont des emplois en France et en Australie pour des décennies.»

#### **Pas de concessions à Donald Trump**

Ce partisan des frontières commerciales ouvertes reconnaît que le libre-échange peut provoquer des dégâts. Ainsi, l'afflux de voitures asiatiques bon marché sur l'île a eu raison de l'industrie automobile nationale. La dernière chaîne de montage du pays, qui produisait des Holden, propriété de GM, a fermé en octobre dernier. «Cela a été politiquement difficile, mais nous aidons à la formation des employés en vue de leur reconversion, et nous ne soutenons plus une industrie qui coûtait 5 milliards de dollars (australiens) par an, poursuit le ministre.

C'est en invoquant le caractère très ouvert de son économie, explique Steve Ciobo, que le gouvernement australien a convaincu Donald Trump de ne pas imposer de droits de douane sur l'acier et l'aluminium importé de l'île océanienne. Le ministre assure que l'Australie n'a pas fait de concessions en échange pour échapper aux tarifs punitifs, à la différence de la Corée du Sud ou du Brésil. Le pays n'avait guère à perdre, le marché américain représente moins de 1 % de ses exportations d'acier et 1,5 % pour l'aluminium. Pour Canberra, l'horizon n'est pas américain, mais asiatique, puis européen. [L'UE est son deuxième partenaire commercial](#), derrière la Chine.

### **L'accord Europe-Mercosur coince toujours sur l'agriculture**

Ce nouveau round de négociation, qui se tient cette semaine à Montevideo, ne se clora pas par un accord entre l'Union européenne et les quatre pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Et pourtant, l'enjeu d'un traité de libre-échange est important pour Bruxelles, qui aurait ainsi un accès privilégié au grand marché du Sud, de 240 millions d'habitants, l'un des plus protégés au monde. En dépit d'avancées, notamment sur une baisse tarifaire substantielle côté Mercosur, les points de blocage subsistent. Cela concerne l'industrie automobile, le calendrier d'application de baisse des tarifs, le transport maritime et, comme toujours, l'agriculture. Les discussions achoppent en particulier sur le nombre d'indications géographiques protégées ainsi que les droits de douane sur les produits laitiers.

### **Premiers investisseurs étrangers en Australie, les Chinois freinent leurs achats immobiliers //**

<http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/06/04/20002-20180604ARTFIG00256-premiers-investisseurs-etrangers-en-australie-les-chinois-freinent-leurs-achats-immobiliers.php>

**Fabrice Nodé-Langlois**

## **LE MONDE – 05/06/2018**

### **15 Allemagne : Merkel encourageante sur les réformes de l'UE**



#### **La chancelière réaffirme les engagements du contrat de coalition et se rapproche des positions françaises.**

Angela Merkel a souvent reconnu qu'elle avait « *besoin de temps pour prendre des décisions* ». Elle n'a pas changé : il lui aura fallu 250 jours pour répondre aux propositions d'Emmanuel Macron sur l'avenir de l'Europe. Huit mois après [le discours du président français à la Sorbonne](#), la chancelière s'est enfin décidée à exposer ses idées en la matière dans un dense entretien de deux pages publié, dimanche 3 juin, dans le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Pour l'essentiel, ces idées ne sont pas des surprises. Elles correspondent à ce qui a été acté dans le contrat de coalition, scellé le 7 février, entre les conservateurs (CDU-CSU) et les sociaux-démocrates (SPD). Il n'empêche : le fait que M<sup>me</sup> Merkel les reprenne à son compte n'est pas anodin. Le chapitre du contrat de coalition consacré à l'Europe avait en effet été largement inspiré par Martin Schulz.

Or, depuis son départ de la présidence du SPD, le 13 février, un doute s'était installé : sans ce fervent européen, le nouveau gouvernement allemand tiendrait-il ses promesses ? Le silence observé par M<sup>me</sup> Merkel lors de ses dernières rencontres avec M. Macron nourrissait les craintes des plus pessimistes.

Dans ce contexte, le simple fait que la chancelière rappelle son attachement aux principaux points du « contrat de coalition », notamment sur la création d'un « budget d'investissement de la zone euro », est un signe politique rassurant pour la France. « *C'est un mouvement positif qui témoigne de l'engagement européen de la chancelière et de son gouvernement* », a réagi l'Elysée, dimanche, estimant qu'Angela Merkel « *se rapproch[ait] des vues françaises* ».

Quelle est l'ampleur de ce rapprochement ? S'agissant de la zone euro, il est limité. Pour M<sup>me</sup> Merkel, son budget ne saurait excéder « *deux chiffres en milliards d'euros* », soit quelques dizaines de milliards. Au départ, M. Macron avait évoqué un budget équivalent à « *plusieurs points du PIB de la zone euro* », soit plusieurs centaines de milliards d'euros. « *Par rapport à ce que souhaite le président français, c'est moins. Mais par rapport aux chiffres qui circulaient il y a quelques mois, où on pensait que l'Allemagne pourrait proposer un budget inférieur à 10 milliards d'euros, c'est mieux* », commente Olaf Wientzek, spécialiste des questions européennes à la Fondation Konrad-Adenauer, proche de la CDU.

Il en va de même pour le Fonds monétaire européen (FME), censé succéder au Mécanisme européen de stabilité (MES) mis en place en 2012 pour sauver des pays de la faillite en leur accordant des prêts de long terme. Sur ce point, la chancelière s'en tient certes à la position traditionnelle de la droite allemande, en précisant que le futur FME pourrait avoir un droit de regard sur les politiques des Etats concernés. Mais elle fait un pas en direction de la France en envisageant « *la possibilité d'une ligne de crédit à plus court terme, cinq ans par exemple* », pour des pays en difficulté.

### **Apaiser la colère**

Dans trois autres domaines, M<sup>me</sup> Merkel se rapproche des positions défendues par M. Macron à la Sorbonne. L'immigration, d'abord, avec la création d'une police européenne des frontières et d'une agence européenne des migrations qui harmoniserait les procédures. La défense, ensuite, avec, pour la première fois, un avis « favorable » de l'Allemagne à la force commune d'intervention voulue par M. Macron. Les institutions, enfin.

Sur ce point, Berlin est prêt à envisager une réduction de la taille de la Commission, quitte à ce que « *les grands pays renoncent par roulement à un commissaire* ». En outre, elle fait un pas en direction de M. Macron en précisant que les têtes de liste des partis aux élections européennes devront figurer sur des « *listes transnationales* ».

A moins d'un mois du conseil européen des 28 et 29 juin, lors duquel la France et l'Allemagne doivent proposer une feuille de route commune sur l'avenir de l'Europe, Angela Merkel a compris que le temps était venu, pour elle, d'envoyer un signal positif à ses partenaires. Cela vaut aussi pour l'Italie. « *Je suis tout à fait disposée à parler avec le nouveau gouvernement italien des moyens d'aider plus de jeunes à trouver un travail* », a-t-elle déclaré.

Même si elle en a profité pour rappeler que l'Union européenne ne devait pas se transformer en « *union des dettes* », cette petite phrase était importante pour apaiser la colère suscitée à Rome par les déclarations récentes de certains conservateurs allemands laissant penser que la politique italienne devait se décider à Berlin ou à Bruxelles.

**Par Thomas Wieder**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**

